

COMMÉMORATION. 59^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu vendredi 19 mars. À 16 h 55, rassemblement place de l'Hôtel-de-ville ; à 17 heures, dépôt de gerbe au monument aux Morts, square Lucien-Beaufrère. ■

LE CARNET

LE BERRY REPUBLICAIN

■ Rédaction, publicité, 39 avenue de la République. Ouverte de 9 à 12 heures. Accueil téléphonique de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, ou 02,48,75,00,33. Courriel : redactionvierzon.berry@centrefrance.com

■ Abonnements - portage à domicile. Tél. 0,800,96,00,30 (service et appel gratuits).

URGENCES

GENDARMERIE. 02,48,23,28,10.
POLICE. 02,48,52,92,40 ou 17.
POLICE MUNICIPALE. 02,48,52,65,17.

POMPIERS. Tél. 18.
CENTRE HOSPITALIER. 33, rue Léo-Mérigot : 02,48,52,33,33.
SAMU. Tél. 15.
PHARMACIE. 32,37. Après 21 heures, commissariat : 02,48,52,92,40.
SOS MÉDECINS. 7j/ours/7, 02,97,59,56,50.
MÉDECIN. En l'absence du médecin traitant, faites le 15.
INFORMATIONS CORONAVIRUS. 0,800,130,000.

SERVICES

AFADO 18. Aide à domicile sept jours sur sept, tous publics. 02,48,71,18,80.
CENTRE SOCIAL CAF. Accueil téléphonique, de 9 heures à 17 h 15.

02,48,71,30,63.
CCAS. 02,48,83,11,80.
COMMUNAUTE DE COMMUNES. De 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Tél. 02,48,71,35,78.
DÉCHÈTRIÈRES. Vieux-Domaine et Petit-Râteau, de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. : 02,48,75,25,69.
MAIRE. De 8 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. : 02,48,52,65,00.
MAISON DE LA JUSTICE. De 9 h 15 à 12 h 15 et de 13 heures à 17 h 45. Tél. : 02,48,52,18,01.
MAISON DE L'OASIS. De 8 h 30 à 11 h 30. Tél. 02,48,75,98,80.
MOUSTACHES DU BERRY. Adoption de chats : 06,58,50,30,91.

SERVICE MÉDIATION PRÉVENTION. Mairie, 02,48,52,65,02.
REFUGE CANIN. Chemin du Petit-Râteau : 02,48,71,52,29.
SOUS-PRÉFECTURE. 02,48,53,04,40.

LOISIRS

MÉDIATHÈQUE, MUSÉE DE WERZON, PISCINE MUNICIPALE. Fermés.
OFFICE DE TOURISME. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 à 17 heures. Tél. : 02,48,53,06,14.

MENU DES ÉCOLES

Maquereaux à la tomate, bœuf bourguignon et poêlée aux quatre légumes, brie, semoule aux fruits rouges.

Vierzon → Ville

CANAL À VÉLO ■ Le franchissement de la voûte sous le pont Voltaire est financé grâce au plan de relance

La passerelle du canal réalisée en 2022

C'était une partie du Canal à vélo en attente, car nécessitant des études techniques particulières. Le plan de relance vient d'accorder un financement qui permettra d'assurer la continuité de la piste cyclable en voie propre.

Véronique Pétreau
veronique.petreau@centrefrance.com

C'était l'un des points qui posaient un problème particulier pour assurer la continuité du Canal à vélo, dans la traversée de la ville. Grâce au plan de relance, un financement spécifique vient d'être attribué à la liaison entre le quai du Bassin et le pont Molière. Le syndicat du canal de Berry, qui réalise cette véloroute longeant le canal, a été retenu dans le cadre du Fonds mobilités actives/aménagements cyclables 2020, dépendant du ministère de la Transition écologique.

Passer sous la voûte du pont Voltaire, le point le plus délicat

« Cela montre que le Canal à vélo est un projet qui est bien dans les esprits, en développant les mobilités douces », explique Véronique Fénoll, présidente du syndicat du canal de Berry. Renaud Blond, chef de projets au conseil départemental, assistant



ESQUISSE. Des études vont finaliser la passerelle qui surplombera le canal. VISUEL FOURNI PAR LE SYNDICAT DU CANAL

de maîtrise d'ouvrage auprès du syndicat du canal, précise qu'à Vierzon, « on voit des salariés utiliser le Canal à vélo pour aller travailler aux Forges. Au-delà du loisir et du tourisme, la piste cyclable répond aussi aux déplacements pendulaires ».

Développer l'usage du vélo au quotidien et soutenir les investissements des collectivités, sont justement les objectifs de ce fonds inscrit au plan de relance. Pour Vierzon, il s'agit de créer « une passerelle cyclable de franchissement d'un ouvrage d'art, sur un linéaire total de 200 mètres ». Ce franchissement

se déclinera en trois parties : la passerelle elle-même, en sortie du quai du bassin, construite en surplomb de l'eau, sur une longueur de 90 mètres. Elle sera habillée d'un platelage en bois, comme celui de Pont vert, à Marmagne. « Il y a une cohérence dans les aménagements tout au long du Canal à vélo, avec les mêmes matériaux », précise Véronique Fénoll.

La piste doit, ensuite, passer sous la voûte du pont Voltaire, le point le plus délicat à traiter, à cause de la hauteur réduite et du manque de luminosité. Ensuite, la piste remontera vers le

pont Molière, sur le sentier existant. Ce passage déjà très utilisé, à pied et à vélo, sera ainsi sécurisé. En attendant, le parcours Canal à vélo sera matérialisé via les rues des Ponts et Rabelais. Le marquage au sol et la signalisation verticale, qui restent à réaliser dans toute la traversée de Vierzon, depuis les Forges, vont débiter, en fonction de la météo.

Cet accord de financement permet de lancer les études pour cette opération particulière du projet Canal à vélo, qui vont être confiées à un maître d'œuvre. Elles se dérouleront

sur l'année 2021 ainsi que le travail préparatoire, pour des travaux annoncés en 2022.

Le coût total de l'opération est de 335.800 euros HT, dont 40 % apportés par le plan de relance. La Région contribue à hauteur de 30 %, le Syndicat du canal, 20 %. Pour les 10 % restants, la ville et la communauté de communes Vierzon Sologne Berry seront sollicitées.

Coût total de l'opération
335.800 euros HT,
dont 40 %
du plan de relance

Outre cette avancée, les travaux de création de la piste ont repris à la sortie du centre-ville, au niveau de l'auberge de jeunesse, en direction de Thénieux. Première étape, l'écluse des Vèves, à la limite avec Méry-sur-Cher, sur 2,5 kilomètres ; puis, direction Thénieux jusqu'à la limite du département du Loir-et-Cher, soit 12,5 km, qui seront accessibles cet été. Ce sera la fin de cette première phase dans le Cher, avant la deuxième, prévue de 2022 à 2027, pour raccorder Plaimpied, Sancoins, et Saint-Amand-Montrond, puis, Bannegon à Marseilles-lès-Aubigny, où les cyclistes du canal de Berry rejoindront la Loire à vélo. « Quand tout sera fini », indique Renaud Blond. ■

Véronique Fénoll : « Le Canal à vélo n'est pas un vélodrome ! »

Véronique Fénoll, présidente du syndicat du canal de Berry, première vice-présidente du conseil départemental, évoque les différents usages du canal et son entretien.

■ **Des cyclistes s'interrogent sur la sécurité, lorsque des piétons, familles avec poussettes et chiens, empruntent le Canal à vélo. Que leur répondez-vous ?** Le Canal à vélo n'est pas un vélodrome ! Il doit y avoir un partage d'usages, qui se fera naturellement. C'est une question de bon sens. Ce serait réducteur de définir des berges réservées aux vélos.

■ **Des habitants, les pêcheurs en**



SUR LE QUAI. Véronique Fénoll, présidente du syndicat du canal de Berry, et Renaud Blond, chef de projets au conseil départemental, assistant de maîtrise d'ouvrage auprès du syndicat du canal. PHOTO V.P.

première ligne, constatent un manque d'eau récurrent dans le canal. Comment y remédier ? Le Canal à vélo est une chance pour le canal, car des travaux de consolidation des berges ont été réalisés. S'il y a des fuites sur une baignade, l'eau n'est pas toujours perdue, elle s'écoule dans les fossés et revient ailleurs. C'est un système hydraulique complexe et nous sommes vigilants au maintien d'un débit suffisant.

■ **L'Arcabe, qui développe la navigation, propose que le canal de Berry devienne la propriété du Département, afin d'optimiser sa**

gestion. Qu'en pensez-vous ? Je n'y suis pas favorable. Il existe une proximité avec le canal, qui appartient aux communes depuis son déclassement en 1955. Ce sentiment d'appartenance est important pour créer une solidarité, pour que les maires se sentent responsables. Le syndicat les aide et n'a pas à faire à leur place.

■ **Comment améliorer l'entretien des berges du canal ?** Il est à la charge des municipalités ou intercommunalités mais c'est un patchwork ! À terme, il faudrait créer un service unifié. ■

V.P.